



PRÉFÈTE DE LAUDE

MODIFICATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DU BASSIN VERSANT DE L'ORBIEL-CLAMOUX

COMMUNE DE CONQUES-SUR-ORBIEL Cartographie du zonage réglementaire

APPROUVÉ LE : 18 février 2020
Arrêté Préfectoral n° : DDTM-SPRISR-2019-101

La carte du zonage réglementaire modifiée matérialise et rend opposable la zone Ri0. Les zones pré-existantes du PPRI sont reportées à titre indicatif. En effet l'utilisation du cadastre numérisé, plus récent que le fond de plan du PPRI initial, peut occasionner des décalages dans la représentation des différentes zones du zonage réglementaire. Pour toutes les zones hors Ri0, la carte opposable reste celle du PPRI approuvé le 22 juin 2006.

DDTM de l'AUDE
Service Prévention des Risques et Sécurité Routière
Ech : 1/7500
Février 2020

Légende

- Cours d'eau
- Niveau de la crue de référence en mètres NGF
- Légende du zonage réglementaire**
- Ri0 secteurs concernés par les acquisitions amiables
- Ri1
- Ri2
- Ri3
- Ri4



100 0 100 200 300 400 m

